



# JEAN-LUC MEDINA

AVOCAT ASSOCIÉ - ANCIEN BÂTONNIER-  
MEMBRE SORTANT- COUR D'APPEL DE GRENOBLE

## EXPÉRIENCES

- 2003-2004 Président de la FNUJA
- 2005-2008 Secrétaire du Bureau du CNB
- 2010-2011 Bâtonnier De Grenoble
- 2012-2014 Président de l'Ecole des Avocats (EDARA)
- 2013-2018 Membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers
- 2018-2020 Membre sortant du collège Ordinal du CNB

## SOCIAL



<https://www.linkedin.com/in/jean-luc-medina-6b020b/?originalSubdomain=fr>



<https://www.instagram.com/cdmfavocats/>



<https://twitter.com/medinajeanoluc?lang=fr>

## CONTACT

Jean Luc MEDINA  
Avocat Associé  
Ancien Bâtonnier  
jl.medina@cdmf-avocats.com  
7 Place Firmin Gautier  
38 000 GRENOBLE  
0476488989



Madame, Monsieur le Batonnier, Madame, Monsieur le membre du Conseil de l'Ordre,

Le CNB est notre instance représentative, c'est une instance très technique et très politique, l'expérience est une qualité majeure. Il faut constamment veiller à l'unité et faire la synthèse des positions ordinales et syndicales comme dans un Conseil de l'Ordre.

J'ai été Bâtonnier du Barreau de Grenoble en 2010-2011, membre du bureau de la Conférence des Bâtonniers durant 6 ans, puis membre du collège ordinal sortant, j'ai toujours manifesté loyauté et fidélité à la Conférence des Bâtonniers. Président d'un syndicat national, la FNUJA, certes dans une vie plus lointaine, je partage avec ce syndicat une certaine vision de la profession. Cette synthèse syndicale et ordinale est un gage essentiel pour réussir au CNB.

La force du CNB réside aussi dans la représentation de toutes les formes d'exercice et de tous les territoires. A ce dernier titre, je suis le seul candidat de la Cour d'appel de Grenoble sur ce collège.

**Expérience, synthèse et unité** : Si je peux revendiquer une expérience des institutions, je suis surtout un avocat de terrain qui plaide et rédige des actes quotidiennement en étant confronté à la réalité de notre métier.

Si l'unité de la profession est une donnée fondamentale, elle n'est pas suffisante pour réussir. Il faut innover et se saisir de toutes les opportunités, ne pas éviter les sujets clivants et surtout **définir une stratégie professionnelle**.

Notre risque principal est de ne travailler qu'en réaction à l'actualité et aux projets législatifs en devenant une sorte de fédération de syndicats d'avocats. Ce n'est pas la vocation du CNB ni ce que je souhaite.

L'identité de l'avocat et l'avenir de l'activité judiciaire qui est en crise, doivent être demain au cœur de nos préoccupations.

Compte tenu de l'hétérogénéité de nos pratiques professionnelles quel avocat voulons-nous être demain ?

Des commerçants du droit ? Comme le suggère l'article ci-après attaché « le droit doit-il se vendre comme du Coca Cola ? »

<https://www.lemondedudroit.fr/decryptages/71831-droit-se-vendre-comme-coca-cola.html>

Ou devrions-nous rester une profession à part ? qui vit dans son temps, moderne, ouverte aux évolutions, qui pense à ses jeunes et à l'avenir mais qui conserve ses traditions sans transiger sur ses principes essentiels.

Oui il faut évoluer, prendre en compte aussi les aspirations du monde de l'entreprise et des affaires dont le chiffre d'affaires fait vivre plus de la moitié de nos confrères.

L'article 6 du Règlement Intérieur National voté sous la précédente mandature a achevé de révolutionner le périmètre de nos activités. Notre mandature a libéré la profession de certains blocages déontologiques en matière de communication et de publicité, tout en accélérant avec bonheur sa digitalisation.

Devons-nous revenir en arrière comme la tentation guette ? .....Certainement pas !

Devons-nous encore avancer ? Certainement !... mais pas n'importe comment. **Ce sera l'enjeu de la prochaine mandature.**

Il faut donc continuer notre mutation, ne pas avoir peur des évolutions et même des révolutions, sans jamais renier nos principes essentiels car nous sommes aussi des avocats porteurs de valeurs et d'idéaux humanistes.

C'est cette voix, ce cap et cet équilibre que je souhaite faire entendre de manière forte et énergique au CNB.

Ce sera l'enjeu de la prochaine mandature et vous pourrez compter sur ma détermination, mon énergie et mon expérience pour faire entendre cette voix.